L'Industrie laitiere.

Suite de la page 4

vinces Maritimes. Cette organisaton, — l'une des plus belles organisations coopératives que nous avions dans la province, dit-il — passe à travers une crise dans le moment. Ses affaires n'ont pas si bien marché l'an dernier que les années précédentes. Cela est dû, dit l'orateur, au découragement qui règne à l'heure actuelle chez les fermiers par suite des bas prix qu'ils provient aussi d'une forte diminureçoivent de leurs produits et cela tion dans la production des oeufs.

Parlant du pouvoir coopératif ("Maritime Chick Hatchery"), l'orateur explique que ses couvoirs sont la propriété des membres des cercles d'oeufs et que par conséquent préférence doit leur être donnée dans l'achat des oeufs à couver. Ceci, dit-il, constitue un problème assez compliqué et qui n'est pas encore bien compris de la part d'un bon nombre. Le gérant du Couvoir, dit-il, n'a le droit de placer dans les dits couvoirs que des oeufs provenant de troupeaux de volailles qui ont subi l'épreuve d'agglutination (blood test) et qui sont exemptes de maladies "pullorum". En outre le gérant doit se procurer es oeufs des meilleurs troppeaux et de préférence de troupeaux où la production est contrôlée par le nid-trappe comme les troupeaux R. O. P. et d'Enregistrement. Le gérant doit aussi se procurer des oeufs à un prix qui lui permette de réaliser un profit dans la vente des poussins.

L'inspecteur des troupeaux est faite par des officiers du département d'agriculture. Si le rapport d'un inspecteur est défavorable à un éleveur le Couvoir doit discontinuer l'achat de ses oeufs à couver, mais un rapport favorable de l'inspecteur n'oblige en aucune façon le gérant d'acheter des oeufs à couver d'un éleveur.

M. Goguen insiste sur l'importance qu'il y a de garder de bonnes pondeuses. (50 poules de 200 oeufs par année, dit-il, donneront le profit d'un troupeau de 100 poules de 100 oeufs). Et plusieurs facteurs sont importants pour augmenter la production. Mais il n'y en a pas qui soient aussi importants que l'usage d'un reproducteur de qualité en tête du troupeau. Il est pénible de constater que des éleveurs inscrits au Contrôle de la Ponte (R. O. P.) ont à vendre des cochets certifiés provenant de lignée de 200 oeufs et plus et ne peuvent en disposer même à des prix relativement bas, tandis que des éleveurs gardent pour la reproduction des reproducteurs mâles de qualité douteuse et souvent mauvaise. En terminant, l'orateur cite les noms de nos éleveurs français inscrits au Contrôle de la Ponte l'année dernière et cette année: Madawaska: MM. les abbés B. Saindon et L. Cyr; M. Lévite Collin, Gloucester: l'Hôtel-Dieu de Tracadie; le Sanatorium Lady Dunn, de Bathurst; Kent: MM. Donat Richard, Gilbert Arsenault, Alfred Melanson Philippe Léger; Westmorland: MM. Aurèle Melanson, Emile Léger, Gaspard Bourque, Alonzo Gaudet.

L'AGRICULTURE A L'ECOLE

Après le discours de M. Antoine Goguen, M. Edmond-F. Pineau fait quelques remarques en marge du discours prononcé la veille, au banquet, par le surintendant de l'Education, M. McFarlane. D'après M. McFarlane, l'enseignement agricole dans les écoles publiques ne serait pas pratique.

Le R. P. Dismas LeBlanc se dit de l'avis contraire et croit qu'un livres de lecture dont les textes bien rait apprécier les beautés de la ferme à nos enfants serait tout ce qu'il y a de plus pratique. Notre grand malheur c'est que nos gens sont hypnotisés par la ville. Ils croient que l'idéal pour leurs enfants c'est d'avoir un emploi dans une banque ou un magasin. Dès que l'enfant commence à comprendre, on le forme au goût des villes. Il faudrait combattre cet état d'esprit en mettant dans les écoles de campagne des livres de lecure don tles textes bien choisis feraient aimer la terre.

UN SEUL AGRONOME POUR CES DEUX COMTES

M. l'abbé Albert Brideau fait remarquer que les comtés de Madawaska, Gloucester et Restigouche ont chacun un agronome, tandis qu'un seul doit s'occuper des comtés de Kent et Westmorland. Cet agrénomme a plus de travail sur les bras qu'un seul homme ne peut en faire. L'orateur a lui-même travaillé pour obtenir la nomination d'un autre agronome, mais malgré les promesses reçues, il est maintenant décidé qu'aucune nomination ne sera faite.

Allons-nous laisser continuer les choses de cette façon? N'y aurait-il pas moyen d'exercer une pression quelconque sur le gouvernement pour qu'il nous accorde ce que nous demandons ?

COURS ABREGES D'AGRICULTURE

Plusieurs délégués font des remarques au sujet des cours abrégés donnés à Fredericton. M. Adolphe LeBlanc, dont le fils a suivi les cours abrégés, l'automne dernier, fait des commentaires élogieux au sujet de l'enseignement agricole qui y est donné. "Mon fils, dit-il en riant, en sait plus long que moi maintenant." M. Arthur-J. Gaudet déclare que c'est grâce au dévouement du curé de la paroisse si des élèves de Memramcook sont allés à Fredericton. M. Antoine Goguen cite un cas où des élèves ont été envoyés aux cours abrégés grâce aux cercles acéjistes. Les cercles de l'A. C. J. C. constituent, dit-il, un très bon milieu où travailler pour avoir des élèves à Fredericton.

M. l'abbé B. Saindon dit que les élèves envoyés par le comté de Madawaska coûtent très peu. Un octroit de $500 est voté à cette fin par le comté et c'est de l'argent très bien placé, dit-il.

Dans toutes les paroisses, dit l'abbé Brideau, il se trouve des cultivateurs qui ont des amis parmi les médecins, les avocats et autres professionnels qui seraient prêts à souscrire, croit-il, pour une oeuvre de ce genre. Ceux qui donneraient quelques dollars pour l'instruction agricole de nos jeunes feraient oeuvre méritoire.

A ce point de la discussion, le R. P. Dismas LeBlanc demande aux techniciens agricoles ce qu'ils pensent des cercles de jeunes agriculteurs qui existent dans la province de Québec et s'ils ne seraient pas opportun de les établir chez nous.

M. Arthur-J. Gaudet répond que l'idée est bonne. Aujourd'hui, dit-il, si nous voulons obtenir des résultats il faut s'adresser aux jeunes. Mais former une nouvelle organisation serait une affaire assez délicate. Il suggère d'inviter plutôt les jeunes à s'unir aux vieux sous le patronage des sociétés d'agriculture déjà existantes.

M. Edmond-F. Pineau se dit convaincu comme le R. P. LeBlanc que c'est en travaillant avec les jeunes que l'on peut obtenir des résultats permanents. Il propose l'affiliation de ces nouvelles organisations à celles déjà existantes. A Caraquet, dit-il, les Acéjistes se sont affiliés à la Société d'Agriculture locale et tout a très bien marché. Il ajoute que le R. P. Paré, aumônier général de l'A. C. J. C., dans une conversation qu'il a eue avec lui, s'est déclaré tout à fait en faveur de l'agriculture dans les cercles.

Les employés du département doivent se montrer très prudents dans toutes les questions nouvelles, dit M. Antoine Goguen. Ils ne doivent pas prendre une part trop active dans un mouvement qui ne serait pas déjà approuvé par le département. Il est personnellement tout à fait sympathique au projet du Père LeBlanc. L'avenir de l'agriculture, chez nous, dit-il, repose sur les jeunes, ceux qui grandissent. On attend trop du département d'agriculture. Les agronomes n'ont pas le temps qu'il faudrait, mais si des cercles dans le genre de ceux que suggèrent le R. P. LeBlanc étaient fondées, sous l'égide des curés et d'hommes aussi compétents que le R. P. LeBlanc, ils seraient de nature à faire plus de bien aux jeunes que les sociétés déjà existantes. Il félicite chaleureusement le R. P. LeBlanc de l'idée qu'il a émise.

A la demande de M. l'abbé Babineau, président de la Société franaise de littérature agricole, qui est d'avis qu'il serait bon, chaque année, de se rendre compte si les résolutions de l'année précédente ont eu ou non des résultats, le président Rice fait rapport que les résolutions du dernier congrès ont été soumises à qui de droit et que plusieurs de ces résolutions, adressées au département d'agriculture, ont obtenu des résultats très satisfaisants. Il ajoute qu'il serait plutôt à conseiller de ne pas voter un trop grand nombre de résolutions, mais plutôt d'adopter des résolutions intelligentes et de naure à produire des résultats.

M. Isaie McIanson aborde la question des prix de la chaux. Plusieurs délégués prennent part à la discussion qui s'ensuit. M. Melanson déclare que le gouvernement devrait aider davantage les cultivateurs. Et ces derniers, dit-il, devraient produire davantage au lieu d'aller chercher ailleurs ce dont ils ont besoin pour leur propre usage.

M. l'abbé J.-A. Poirier, qui est venu, dit-il, pour représenter ses colons, remercie l'assemblée d'avoir adopté à l'unanimité la résolution qu'il a présentiée. Grâce à la colonisation, Madawaska aura bientôt quelque trois cents familles de fermiers de plus. Nous devons, dit l'abbé Poirier, encourager nos colons, aider au journal agricole "Le Fermier Acadien". Il promet de revenir lorsque d'autres congrès auront lieu "afin de tâcher lui-même — un ancien fils de fermier qui a abandonné la terre — de se refaire fermier".

M. l'abbé Léon Lévesque souhaite que les délégués s'en retournent chez eux bien convaincus des progrès qu'ils peuvent faire. Il fait un appel à l'union. Lorsque nous avons des organisations coopératives, dit-il, nous faisons notre possible pour qu'elles réussissent, mais certains tirent de côté s'ils trouvent 5 ou 10 cents de plus ailleurs. Il exhorte les cultivateurs à suivre les conseils des agronomes et à travailler en coopération.

M. François Blanchard donne un conseil aux fermiers: "Gardez des bonnes vaches leur dit-il, et ces bonnes vaches vous garderont bien". En effet, M. Blanchard est le propagandiste artitré de l'industrie laitière dans les centres français du Nouveau-Brunswick. Il relevait du ministère fédéral de l'Agriculture jusqu'ici, mais le contrôle laitier étant passé aux mains du gouvernement provincial, il poursuivra son travail sous la direction du département d'Agriculture de Fredericton. Il est heureux d'offrir ses services aux fermiers qui veulent améliorer leurs troupeaux laitiers. L'organisation de son travail se fera durant l'été. M. Blanchard s'engage à faire tout son possible pour donner satisfaction à tous.

LE R. P. GUERTIN

Le R. P. L. Guertin, C. S. C., entrant à ce moment dans la salle, reçoit une belle ovation. Le président invite le distingué religeux à adresser au mons un mot aux congressistes.

"On me dit: "Seulement un mot", dit le P. Guertin, eh! bien, je le dirai, ce mot-là." La seule chose qui soutienne le fermier aujourd'hui — et c'est admis par tous — c'est l'industrie laitière bien organisée voilà ce qui fera l'avenir des fermiers. La vache à lait a sauvé la province de Québec et elle est en train de la sauver de nouveau. Des gens, il y a quelques années, se sont débarrassés de leurs vaches: ils sont bien embarrassés maintenant. Il ne faut pas garder des vaches qui ne donnent rien. De bonnes vaches, conclut-il, voilà le salut pour nos fermiers, s'ils veulent améliorer leurs conditions, — sils veulent aller de l'avant.

La Vache Laitière

Suite de la page 4

Des analyses sérieuses des denrées fourragères consommées par certains animaux atteints de cette maladie ont prouvé que les sels calcaires étaient en quantité suffisante dans ces aliments, par conséquent on ne peut pas toujours attribuer cette cause à la maladie.

Les observations qui ont été faites au Tonkin et à Madagastar sont de nature à faire croire que probablement l'ostéomalacie est de nature infectieuse et non contagieuse. Sa producion est inhérente au milieu dans lequel vit l'animal infectieux déterminé à l'état de sa propyre (nom donné à la fièvre putride) attendant l'occasion qui doit le rendre pathrogène.

Traitement. — Aucun traitement ne se montre efficace, le seul procédé thérapeutique qui jusqu'ici ait rendu de véritables services, c'est l'immigration du sujet dès le début à une distance de 40 à 50 milles, environ. Le professeur Robertson dit: "Que les animaux guérissent seulement si on leur fait quitter les lieux infectés et cela sans même changer leur nourriture."

Mr Courougeau, chef de services vétérinaires, dit: "Dès que l'ostéomalacie fait son apparition, il faut isoler les sujets à temps et désinfecter l'emplacement occupé par les malades. Il faut placer les animaux dans des conditions nouvelles, au grand air, au pâturage et éloignés d'environ 30 milles du lieu infesté.

Cartes d'Affaires

Avocat
F. Dodd Tweedie
Edifice LONG, rue Canada
Edmundston, N.-B.

Avocat
J.-E. MICHAUD
M. L. P.
Edifice LONG
Edmundston, N.-B.

LIVRES
Louez les meilleurs livres à la
Bibliothèque Paroissiale
5c pour 10 jours
Salon de l'Académie

Avocat
Albert J. DIONNE
B. A.
Notaire Public
Palais de Justice
Edmundston, N.-B.

Collecteurs
Credit Guarantee
Percepteurs de Vos Crédits en souffrance
39, rue Canada
Edmundston, N.-B.
C. P. : 734 — Tél. : 323

Fleurs Naturelles pour toutes occasions
CAMBER
THE FLORIST
Woodstock, N. B.
Telephone No. 17-21
Toutes commandes seront expédiées avec promptitude.

Avocat
A.M. Chamberland
B. A.
Edifice : Bureau d'Enrégistrement
Rue du Pont
Edmundston, N.-B.

Médecin
Dr HONORE CYR
Médecin-Chirurgien
OCULISTE
Spécialité : Examen de la vue et traitement de la gorge.
SAINT-BASILE, N.-B

SPECIALISTE
Dr ALF. POWERS, L. M. C. C.
Hôpitaux de Paris et New York
SPECIALISTE
YEUX — GORGE — NEZ — OREILLES
Bureau au No. 33, rue Canada
au-dessus de la Pharmacie Stevens
ancien bureau de feu Max.-D. Cormier.

Dr A. M. SORMANY
RAYONS-X — TRAITEMENTS ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES
Heures de bureau :—
8 heures à midi — 1 hre à 4 hres de l'après-midi
— 7 à 9 heures du soir ou par rendez-vous.

Architectes
ARCHITECTES
BEAULE & MORISSETTE
SPECIALITES: Edifices publics et religieux, constructions à l'épreuve du feu,
OSCAR BEAULE A.A.P.Q. & R.I.C.A.
ALBERT MORISSETTE B.A. A.A.A. A.A.P. R.I.C
21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC